

Formation à distance et institutions internationales



La FAD : une importante préoccupation à l'échelle internationale



- Pour certains : un excellent moyen de rendre l'éducation accessible;
- Pour d'autres : une opportunité de vendre des produits éducatifs à une nouvelle clientèle;
- Ces deux options ne sont surtout pas incompatibles.

La position de l'UNESCO



- De loin la plus élaborée;
- Nettement favorable à la FAD;
- Vision un peu édulcorée : on n'en voit que les aspects positifs, sans véritable réflexion critique.

Les avantages de la FAD, selon l'UNESCO



- Une plus grande accessibilité à l'éducation et un plus grand accès à la connaissance:
 - dans les pays les plus défavorisés;
 - pour les clientèles désavantagées (chômeurs, handicapés, femmes, minorités);
- Des coûts avantageux;
- Une plus grande flexibilité : permet des horaires souples et limite les déplacements.

Les grandes tendances



- L'éducation à distance se développe de façon très différente selon les continents;
- L'Amérique du Nord est l'endroit où la FAD est la plus enracinée et la plus développée;
- Le Web et les technologies multimédia permettent une « créativité illimitée ».

La position de l'OCDE



- La FAD absente de la plate-forme de l'OCDE sur l'éducation; on parle plutôt « d'éducation tout au long de la vie ».
- L'OCDE a des réserves sur la cyberformation:
 - Elle ne convient pas à toutes les disciplines;
 - Elle convient surtout à des étudiantes et étudiants autonomes;
 - Elle peut être coûteuse en soutien technique;
 - Elle doit cependant être encouragée parce qu'elle est favorable, entre autres, à la recherche et l'innovation.

Quelques questions sans réponses...



- Dans quelle mesure la FAD remplacera-t-elle une éducation traditionnelle qui reste encore à développer dans certains pays ?
- Quelle sera la place de l'entreprise privée ?
- Comment les institutions du Sud pourront-elles concurrencer celles du Nord ?
- Pour les pays du Sud, la FAD est-elle une émancipation ou une dépendance envers des produits et services étrangers?

Télé-université



CONSTITUANTE DE L'UNIVERSITÉ
DU QUÉBEC

TÉLUQ LA PIONNIÈRE

Historique de la Télug



- 1972: création du service d'enseignement à distance pour les constituantes UQ.
- 1992: Télug devient une constituante autonome du réseau UQ.
- 2005: Télug est rattachée à l'UQAM (projet incertain, car non finalisé).

La formation à distance de l'Université Laval



**POUR ÊTRE PRÉSENT, PRENDRE
LA DISTANCE !**

Organisation

- **Structure:** un conseil de direction, une commission académique, quatre unités d'enseignement et de recherche (UER).
- **Personnels:** environ 520 employés regroupés en 4 syndicats et 3 associations.
- **Budget:** environ 36 millions \$
- Environ 18 000 étudiants inscrits par année.

Programmes offerts



- 75 programmes : 33 programmes courts; 24 certificats; 6 baccalauréats; 6 programmes cours 2^e cycle; 3 programmes de maîtrise; un programme de doctorat.
- Environ 360 cours actifs, mis à jour ou nouveaux, conçus par 60 professeurs.
- Coûts d'inscription: entre 270 \$ et 375 \$.

Enseignement-encadrement



- Enseignement à distance seulement, fait par 176 tutrices et tuteurs syndiqués.
- Mode: support imprimé, CD, DVD, Webdiffusion.
- Inscription en tout temps de l'année.
- Communication: portail étudiant, portail tuteur, bibliothèque virtuelle, forums publics.

Encadrement



- Tutorat: par internet (courriel); par téléphone.
- Tâche: suivi étudiant, aide pédagogique, correction des travaux, évaluation et note.
- Examen: des devoirs et un examen final en présence (40 % note finale).
- Évaluation des enseignements depuis 2009.

Répartition des tâches entre personnels



- Élaboration du contenu : **professeur et agent de recherche ou concepteurs**
- Élaboration des stratégies d'apprentissage, la conception des activités pédagogiques, des travaux et des examens : **professeur, spécialiste en sciences de l'éducation**
- Révision linguistique : **spécialiste en communication écrite**
- Édition médiatique : **spécialiste en communication graphique, en communication audiovisuelle et/ou télématique et/ou multimédia**
- Mise à l'essai : **professeur, coordonnateur à l'encadrement, personnes tutrices**
- Diffusion : **personnes tutrices**

Disponibilité du tuteur



- Effectuer un contact personnalisé avec chacun de ses étudiants durant les **2 premières semaines de cours**.
- En cours de trimestre, répondre aux demandes des étudiants dans un délai de **2 jours ouvrables**.
 - Soutien sur le plan cognitif (conceptuel et méthodologique)
 - Soutien affectif et motivationnel
 - Soutien administratif et technologique
- Recevoir les travaux des étudiants par courriel, les corriger et les retourner aux étudiants dans un délai de **7 jours ouvrables** avec une rétroaction détaillée.

La formule de rémunération appliquée aux tâches de tutorat



- Le salaire des tuteurs est constitué d'un montant forfaitaire accordé par étudiant encadré dans un cours.
- Aucune rémunération accordée pour s'approprier le matériel de cours.
- Les tâches connexes à l'enseignement sont payées séparément, à la même hauteur que le travail de tutorat :
 - participation aux réunions de formation et d'évaluation de cours;
 - mise à niveau des compétences technologiques;
- La charge de travail du tuteur varie d'un étudiant à l'autre et d'un cours à l'autre. Toutefois, nous estimons qu'un tuteur doit fournir en moyenne **3 heures** de travail par étudiant.

Combien gagnent les tuteurs



- Selon sa scolarité et son ancienneté, le tuteur reçoit un montant forfaitaire variant entre 112.62 \$ et 140.81 \$ par étudiant encadré.
 - La charge de travail maximale d'un tuteur :
 - 172 étudiants x 3 trimestres = 516 étudiants par année.
 - Le salaire annuel pour une pleine charge de travail, et ce, durant 3 trimestres par année:
 - 58 112 \$ à 72 658 \$
 - 85 % des tuteurs n'obtiennent pas une pleine charge de travail.
- * Ils sont, malgré tout, tenus d'offrir la même disponibilité à leurs étudiants que les tuteurs œuvrant à plein temps.

Historique



- Le premier cours se donne en 1984.
- La FADUL connaîtra son véritable essor en 2001 au moment où l'Université se dote de la plateforme de diffusion *WebCT* (outils de communication intégrés).
- Aujourd'hui, 85 % à 90 % des cours de la FADUL sont accessibles sur Internet.

Définition



« UN SYSTÈME DE FORMATION QUI PERMET À UN ÉTUDIANT D'APPRENDRE SEUL OU EN SITUATION DE COLLABORATION, AVEC DES CONTRAINTES MINIMALES D'HORAIRE OU DE DÉPLACEMENT, DU MATÉRIEL DIDACTIQUE DE QUALITÉ, UN ACCÈS À DIFFÉRENTS MOYENS DE COMMUNICATION ET LE SOUTIEN À DISTANCE DE PERSONNES-RESSOURCES. »

SELON LE SITE OFFICIEL DE LA FADUL,

Statistiques de fréquentation



- Plus de 500 cours et ce, dans une quarantaine de programmes.
- Plusieurs de ces cours sont aussi offerts dans la classe une session sur deux.
- La majorité des étudiants sont inscrits en Sciences de l'administration (22 425), Sciences sociales (17 082), Sciences de l'agriculture et alimentation (10 064) et Sciences et génie (8 084).
- Peu de cours sont développés dans les facultés dites de génie appliqué.

Encadrer de loin



L'encadrement individualisé:

- Par des forums de discussion, le courrier électronique et postal, ainsi que le téléphone.
- Chaque cours implique généralement un examen sous surveillance.
- Ils sont organisés en région (vingt centres). Il y a embauche de surveillants et de gardiens.

Des enjeux



L'enseignant responsable

La compétence technique

**Un choix véritable aux
chargées et chargés de cours**

**Le respect de l'autonomie
professionnelle**

Le rôle des tuteurs

- **Des économies ?**
- **Les taux d'abandon et/ou de persévérance des étudiantes ?**
- **La concurrence ?**

La formation à distance dans les cégeps:



**SYNDICALEMENT, UNE
PRÉCARITÉ SUR MESURE ?**

Syndicalement, une précarité sur mesure ?



- Plusieurs raisons d'y recourir
 - **Diplomation, offre de cours, flexibilité, type d'encadrement**
- Une brève genèse
 - **Débute au Québec en 1946, se poursuit aujourd'hui avec cégep@ distance, un quasi-monopole**
- Mandat
 - **Répondre aux besoins du réseau principalement**
 - **Concevoir du matériel pédagogique, des cours, des AEC et des programmes.**

Syndicalement, une précarité sur mesure ?



- **Proviennent du réseau**
- **Élaborent le contenu d'un cours, d'une AEC ou d'un DEC**
- **Travaillent avec une équipe de spécialistes**
- **Disposent d'un délai plus ou moins flexible pour remplir leur contrat**
- **Type de matériel: Divers supports – Plateforme plurimédia – papier – électronique;**

Syndicalement, une précarité sur mesure ?



- **Tuteur-correcteur:**
- Proviennent en partie du réseau.
- Responsables de l'encadrement, du suivi et des corrections
- Conditions de travail: salaire à la copie – statut de travailleur autonome

Syndicalement, une précarité sur mesure ?



Quelques questions:

- La formation à distance au collégial, une formation à rabais ?
- En l'absence de concurrence et confinée à un rôle supplétif, la question de son intégration à l'offre de formation régulière ne se pose pas encore : vaut-il la peine de le prévoir ?
- Le double emploi ne nuit-il pas à la promotion et de la défense des conditions de travail et de l'influence pédagogique réelle des enseignantes et des enseignants?



Évaluations et qualité des apprentissages

- 4 devoirs en moyenne
- Délai de 9 mois pour compléter un cours
- Réussite d'un examen final obligatoire effectué sous surveillance minimale

Quelques constats :



- **La FAD est bien implantée au Québec, elle est là pour rester et elle est appelée à se développer**
- **Elle comporte à l'évidence plusieurs avantages :**
 - éliminer les barrières géographiques
 - de rendre la formation supérieure plus accessible
 - respecter davantage le rythme d'apprentissage des individus



QUELQUES ENJEUX... SOUS FORME DE QUESTION!

Trois enjeux pédagogiques



- **Une certaine autonomie des personnes qui ont recours à la FAD est nécessaire. Au-delà des taux de réussite, qu'en est-il de la persévérance ? Peut-on faire l'économie d'une analyse serrée de cette dimension de la FAD ?**
- **Les volontés de développement peuvent-elles conduire les établissements à offrir en FAD des cours dont les objectifs de formation sont moins compatibles avec ce mode de formation ?**
- **La FAD participe à un « marché » de la formation. Devrait-on réclamer davantage de réglementation dans ce domaine ?**

Autonomie professionnelle



- **Le découpage de la tâche enseignante induit par la FAD menace-t-il l'autonomie professionnelle ?**

Enjeux syndicaux



- **Dans les cégeps, il semble que plusieurs enseignantes et enseignants réguliers travaillent cégep@distance. La syndicalisation des formateurs doit-elle être envisagée?**
- **Quelles avenues syndicales doit-on privilégier dans le cadre de l'intégration de la FAD aux offres de cours dans les départements universitaires?**